

LA VERITE AU BOUT DU COULOIR...de l'ARPEJ !

AGRESSION SUR LES PERSONNELS DES EJ POISSY EN PLEINE AUDIENCE D'ASSISES !!!

La situation au sein du Pôle des Extractions Judiciaires de Poissy se dégrade depuis plusieurs mois.

En raison de la multiplication des départs et du non remplacement des agents, les surveillants pénitentiaires toujours en poste doivent faire face à une augmentation constante de leurs missions et ce, sur l'ensemble du territoire national.

Le manque d'effectif est criant au sein du PREJ de Poissy et rend les missions plus dangereuses qu'auparavant.

Bien qu'alertée par **Force Ouvrière** à plusieurs reprises des risques auxquels les agents sont confrontés, l'administration pénitentiaire n'a pas dénié prendre les mesures adéquates pour protéger son personnel.

Nous déplorons encore un nouvel incident!

Le mercredi 29 novembre 2017, lors du déroulement des assises de Versailles 3 détenus s'en sont pris à l'équipage à l'intérieur du box des accusés!!!

Ces détenus ont agressé physiquement les surveillants, une déferlante de coups de poings, coups de pieds, crachats et bien évidemment devant les Magistrats et auxiliaires de justice.

Cette agression n'aurait pas eu lieu si l'ARPEJ et la Direction du PREJ de Poissy n'avaient pas modifié le niveau d'escorte d'un des détenus.

En l'occurrence, un niveau 3 requalifié en niveau 2 !!!

Dans quel but ?

A quel prix ?

Bien entendu dans le seul dessein de notre « chère administration » laquelle ne s'occupe que des statistiques et se désintéresse complètement de la sécurité de ses agents.

Un seul mot d'ordre pour notre hiérarchie : RENTABILITE !

Traduction : économie d'agents pour pouvoir conditionner l'ensemble des détenus dans un seul et même véhicule !

INADMISSIBLE !!!

Le bilan de l'agression n'est pas négligeable: 3 collègues blessés souffrant de douleurs au niveau de la hanche, une lésion articulaire située à la colonne vertébrale ; 2 d'entre eux se verront prescrire plusieurs jours d'ITT.

Force Ouvrière dénonce ce déchaînement de violence croissant envers le personnel de surveillance.

Force Ouvrière apporte son soutien et souhaite un bon rétablissement à nos collègues.

Force Ouvrière suivra attentivement cette affaire et se réserve la possibilité de saisir les autorités judiciaires.

Le 02 décembre 2017,
Le bureau local Force
Ouvrière du PREJ de Poissy